



REGLEMENT – CHALLENGE PETIT POUCKET REPROLAND 2024

Préambule

Le Challenge du Petit Poucet est un challenge récompensant l'équipe ayant réussi le parcours le plus méritant tout au long de la Coupe du Grand Est.

Article 1 – Durée du Challenge

Sont pris en compte pour la détermination du vainqueur du « Challenge Petit Poucet » les 7 premiers tours de la Coupe du Grand Est. Le vainqueur du Challenge Petit Poucet est établi à l'issue des 8es de finale de la Coupe du Grand Est.

Article 2 – Détermination du vainqueur

1. Le vainqueur du « Challenge Petit Poucet » est l'équipe ayant accumulé le plus de points selon ses performances jusqu'aux 8es de finale incluses de la Coupe du Grand Est.

2. Les équipes sont départagées selon le barème suivant :

- +1 point par match joué

- +1 point pour une victoire contre une équipe de 2 niveaux inférieurs
- +2 points pour une victoire contre une d'1 niveau inférieur
- +3 points pour une victoire contre une équipe de même niveau
- +7 points pour une victoire contre une équipe d'1 niveau supérieur
- +12 points pour une victoire contre une équipe de 2 niveaux supérieurs

- +1 point pour une qualification en 32^e de finale
- +1 point pour une qualification en 16^e de finale
- +2 points pour une qualification en 8^e de finale
- +2 points pour une qualification en 1/4 de finale

Article 3 – Dotations au vainqueur

Le vainqueur du Challenge Petit Poucet se voit attribuer un jeu de maillots à l'effigie du Petit Poucet de la Coupe du Grand Est.